

# TELETHON 2018

*Amis archers,*

*La compagnie des Archers d'Ancône remet le couvert pour la dix-huitième année  
consécutive dans l'organisation des*

## 24 HEURES PAR EQUIPES

Salle Claude ALLAIN, Ancône

Cette manifestation qui se déroulera dans le cadre du Téléthon est pour nous tous, une occasion de se retrouver dans la joie et la bonne humeur, tout en apportant notre contribution à une noble cause.

### PROGRAMME :

Vendredi 07 décembre 2018:

-17h30 : ouverture du greffe.

-18h30 début des tirs

samedi 08 décembre 2018:

18h30 fin des tirs

Pour une question d'organisation et afin de vous recevoir au mieux nous te demandons d'inscrire les équipes au plus tard, le dimanche 02 décembre 2018.

Mr Pierre BRACOU

18, rue du lac

26200 ANCÔNE

04/75/51/39/22

Email : [archers.ancone@orange.fr](mailto:archers.ancone@orange.fr)

Nous te demanderons aussi une participation de 30 Euros par personne comprenant l'inscription, les repas du vendredi soir, samedi matin, samedi midi.

Tu trouveras tout au long des 24 heures une salle de restauration, et une salle où tu pourras te reposer (prévoir un duvet, oreiller, la trousse de toilette).

Comptant sur ta joie et ta bonne humeur,

Ami archer, honneur et courtoisie

# INFORMATIONS

Bien que non officielle cette rencontre nous impose la présence de gens rayonnant de joie et de bonne humeur prêt à se défoncer durant 24 heures. La licence fédérale n'est pas obligatoire, mais la condition physique doit répondre à toutes épreuves ????

Distance de tir: Peut-être 18 mètres.

Tir en A/B. C/D si nécessaire.

Temps 2 mn par volée de 3 flèches si utile.

Blason de diamètre 40 pour les classiques et trispot pour les A.M.P à débattre.

Et blason plus gros pour les maladroits.

Un archer peut effectuer une ou plusieurs séries consécutives pour son équipe ou toute autre équipe.

Les tenues vestimentaires sont au libre choix de chaque archer sous réserve de ne pas mettre en danger la vie d'autrui.

Les équipes peuvent être mixtes, de catégories, d'armes, de compagnies ou clubs différents.

Les équipes ne sont pas limitées quand au nombre de participants.

Les relais s'effectuent de libre choix par les archers de l'équipe (ex : fin de volée ou de série)

Il n'y a pas d'arrêt entre les séries.

Le but de ces 24 heures est d'engranger dans la bonne humeur et la détente un maximum de flèches et de points mais aussi et surtout des fonds pour l'A.F.M.

Plus nombreux vous serez, plus de flèches seront tirées, plus de points seront additionnés, et moins de petits myopathes seront condamnés à mort.

**PS : TIREURS SERIEUX OU CONSTIPES : s'abstenir formellement.**